

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Mercredi 20 novembre 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **27** membres.

19/125/DDCV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS SUD - Rénovation et adaptation de la Plateforme inter-institutionnelle Espéranza « Château Espéranza » 129, avenue Fernandel - 12^{ème} arrondissement - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et aux travaux.

19-34863-DTBS

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur la rénovation et l'adaptation de la plate forme inter-institutionnelle Espéranza « Château Espéranza » située 129, Avenue Fernandel dans le 12^{ème} arrondissement.

Par délibération n°17/1611/DDCV du 26 juin 2017, le Conseil Municipal approuvait la rénovation et adaptation de la plateforme inter-institutionnelle Espéranza pour un montant de 1 500 000 Euros.

Or, lors de la présentation du projet au groupe technique en charge de la validation du permis de construire, il a été demandé la réfection de la voirie devant l'entrée de la bastide, pour la mise en station des engins de secours. Cette prescription n'était pas au programme lors du lancement des études de Maîtrise d'œuvre.

De plus suite aux intempéries le mur de clôture et l'entrée monumentale ont subi d'importantes dégradations remettant en cause leur stabilité.

Par conséquent, il est proposé d'effectuer les travaux de VRD correspondants.

Pour mener à bien cette opération, il convient de prévoir une augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 265 000 Euros pour les études et les travaux portant ainsi le montant de l'opération de 1 500 000 Euros à 1 765 000 Euros.

Pour le financement de cette opération, une subvention a été accordée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en commission permanente du 29 juin 2018 à hauteur de 950 000 Euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
VU LA LOI N°92/125 DU 6 FEVRIER 1992
VU LE DECRET N°97/175 DU 20 FEVRIER 1997
VU L'ARRETE DU 25 AVRIL 1996 RELATIF A LA COMPTABILITE
D'ENGAGEMENT
VU LA DELIBERATION N°17/1611/DDCV DU 26 JUIN 2017
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 265 000 Euros pour les études et les travaux relatifs à la rénovation et l'adaptation de la plateforme inter-institutionnelle Espéranza du « Château Espéranza » situé 129, avenue Fernandel dans le 12^{ème} arrondissement.

Le montant de l'opération sera ainsi porté de 1 500 000 Euros à 1 765 000 Euros.

ARTICLE 2 La dépense correspondant à cette opération, sera financée en partie par les subventions obtenues et le solde sera à la charge de la Ville de Marseille. Elle sera imputée sur les budgets 2019 et suivants.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**